

L'ÉCOLE DE TOUS LES TALENTS

Propos recueillis par Stéphanie CARLE, rédactrice en chef de *Pédagogie collégiale*



Guy ROCHER détient une maîtrise en sociologie de l'Université Laval (1950) et un doctorat dans la même discipline, de Harvard University (1958). Il a d'abord enseigné la sociologie à l'Université Laval de 1952 à 1960, puis à l'Université de Montréal de 1960 à 2010, établissement où il a été professeur titulaire. Il est maintenant professeur émérite à la même université. Depuis 1979, il est aussi chercheur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

Il a été membre de la commission Parent (1961-1966), qui a repensé le système d'enseignement québécois et qui se trouve à l'origine de la création des cégeps. Par ailleurs, Guy Rocher a été deux fois sous-ministre au sein du gouvernement du Québec (1976-1978 et 1981-1982). Enfin, ce chercheur a publié plusieurs ouvrages et de nombreux articles.

PÉDAGOGIE COLLÉGIALE:

Le rapport Parent, que vous avez corédigé dans les années 1960, redéfinissait en profondeur le système d'éducation québécois et considérait l'éducation non plus comme un privilège, mais comme un droit. Ainsi, le document proposait une plus grande accessibilité aux études pour tous, et particulièrement aux études supérieures. On parlait alors de la démocratisation de l'éducation. Aujourd'hui, quelque 50 ans après, qu'en est-il de l'accessibilité aux études ?

GUY ROCHER :

L'accessibilité aux études, pour moi, représente à la fois un acquis et un objectif. D'abord un acquis, car nous avons fait un très grand pas en avant depuis 50 ans, surtout la population de langue française. L'accessibilité aux études supérieures, qui a découlé du rapport Parent, a provoqué une sorte de révolution sociale. Celle-ci a notamment favorisé les jeunes, qu'ils soient provenus de régions rurales ou de milieux socioéconomiques moins fortunés. Elle a facilité la formation aux adultes et, surtout, a avantagé les filles de toute la province. Cette démocratisation de l'éducation symbolise la transformation sociale et culturelle qu'a connue le Québec. C'est une mutation qui a impliqué que les nouvelles générations ont pu bénéficier d'une formation générale et professionnelle à laquelle leurs parents n'avaient pas eu accès. Une plus grande accessibilité a permis de développer une main-d'œuvre pour accomplir la modernisation économique, industrielle et technologique du Québec. S'il n'y avait pas eu de réforme du système d'éducation, une pénurie de travailleurs qualifiés serait certainement survenue et le développement économique qu'on a connu n'aurait pas pu avoir lieu.

L'accessibilité a également contribué à «égaliser» la société et à réduire bien des écarts du point de vue culturel. À l'époque,

«être cultivé» voulait dire «avoir fait des études classiques». L'accessibilité a changé cette perception, car on s'est rendu compte qu'il y avait plusieurs types d'humanismes et de cultures : scientifique, philosophique, sociale, professionnelle, populaire... Le «système d'éducation de l'avenir» que proposait le rapport Parent misait sur une ouverture aux différentes cultures pour pouvoir offrir un enseignement à tous les talents. Avant, l'éducation ne favorisait qu'un seul type de talent, celui très intellectuel, permettant de faire l'apprentissage du grec, du latin, des langues, de l'histoire et de la philosophie et de maîtriser toutes ces matières. Or, une minorité de jeunes seulement était pourvue de ce genre de prédisposition. Le projet de démocratisation qui se trouvait au cœur des réflexions portant sur l'accessibilité aux études exigeait une diversification des acceptions de la culture et une ouverture à un humanisme pluriel. Ça été une importante révolution. Le système d'éducation imaginé par le rapport Parent visait à rendre la société plus égalitaire et la population plus instruite, capable de comprendre, de communiquer et de discuter d'enjeux nationaux et collectifs. C'était ça, la perspective d'un nouvel humanisme.

Ceci dit, cet acquis n'est pas parfait, car il comporte encore des failles. À cet égard, l'accessibilité aux études demeure toujours un objectif à atteindre.

S'il y a une chose que l'on n'a pas réussie, c'est la polyvalence. On a maintenant des polyvalentes, mais on n'a pas vraiment mis en place la polyvalence prévue pour les écoles secondaires dans le rapport Parent. Nous proposons, à l'époque, un modèle qui prévoyait l'intégration d'ateliers à ces établissements, pour que l'éducation intéresse aussi les talents manuels. Mais, malheureusement, ces ateliers coutaient cher en termes d'équipement, et, à cause de coupures financières, ils n'ont pas subsisté, et ce, aux dépens d'une partie de la population des jeunes, qui auraient



sans doute poursuivi leurs études si ces structures existaient toujours. Il y aurait certainement moins de décrochage scolaire s'il y avait une « culture des mains », sous toutes ses formes, qui valorisait la formation professionnelle et technique. C'est important. L'école secondaire ouverte à tous les talents est encore à construire.

Aussi a-t-on continué de favoriser les meilleurs étudiants malgré la démocratisation de l'éducation. Les écoles privées viennent « pomper » les bons au détriment des écoles publiques. Pour tenter de retenir ceux-ci, le secteur de l'enseignement public a imité le privé, avec des sections internationales ou avec des concentrations. On a donc recréé un système assez élitiste, contraire aux visées des réformateurs des années 1960. Dans une école polyvalente et publique, il faudrait plutôt que les classes soient mixtes, qu'elles comportent de bons étudiants, des moyens et des faibles, parce que les performants aident les autres. Une classe où l'on enlève les meilleurs est une classe qui s'appauvrit, car il y manque l'entraînement intellectuel que ces derniers apportent à l'ensemble. Les étudiants font aussi partie de l'enseignement. Dans une classe, il y a une culture particulière, une culture d'éducation, faite autant par les étudiants que par les professeurs. Celle-ci gagne donc en richesse quand les performants y participent.

Il y a également — et encore — des obstacles financiers à l'accès aux études supérieures. Il existe des milieux sociaux, dans les grandes villes et dans les régions, pour lesquels l'accès aux études paraît un objectif inatteignable, car, malgré la gratuité, étudier coûterait trop cher à cause des dépenses inhérentes (droits afférents, matériel, etc.). Et ce n'est pas tant cette entrave économique qui compte que la perception de celle-ci. En effet, plusieurs étudiants s'empêchent d'aller au cégep ou à l'université parce qu'ils se sont fait une idée d'eux-mêmes qui les pousse à ne pas se croire concernés par les études supérieures. Ça devient un obstacle symbolique. Une grande valorisation de l'enseignement supérieur reste encore à réaliser, surtout auprès des jeunes qui pourraient être intéressés par les secteurs professionnel et technique.

Une société peut-elle atteindre un point où l'enseignement supérieur serait trop accessible ?

gr C'est une bien bonne question ! On est loin d'être là. On pourrait aller encore beaucoup plus loin si, au secondaire, il y avait un meilleur encadrement des élèves, un meilleur système d'orientation et de tutorat, pour que le passage vers les études supérieures soit mieux réussi. Selon moi,

le secondaire ne semble pas bien orienter les étudiants, car ils sont souvent laissés à eux-mêmes pour prendre des décisions importantes quant à leur avenir. Ils ne reçoivent pas les services nécessaires, qui pourraient les aider à mieux choisir leurs cours et leur discipline d'études et les préparer à viser une formation soit professionnelle, soit technique, soit préuniversitaire. Voilà une importante faille dans notre système d'éducation actuel.

J'ai parlé de tutorat précédemment. Ce que nous avons en tête lorsque nous avons rédigé le rapport Parent, c'était de fournir un accompagnement individuel à chaque élève du secondaire pour l'aider à s'orienter, pour le conseiller et pour dépister ses difficultés d'apprentissage. Ceci aurait permis à chacun de découvrir ses talents, de choisir une formation à sa mesure et de trouver le soutien nécessaire pour surmonter les difficultés. La persévérance scolaire s'en serait trouvée grandement améliorée. Tous les professeurs auraient donc été préparés à jouer un rôle de tuteur pour offrir des services d'orientation et de localisation, et auraient été eux-mêmes accompagnés par des conseillers spécialisés. C'est aussi un appui qui aurait pu être mis à la disposition des étudiants au cégep. On ne pourra pas réussir une éducation de masse sans ces services personnalisés. Cependant, cet accompagnement fait défaut à tous les niveaux, et même à l'université : j'ai enseigné à des étudiants qui avaient de la difficulté à lire un long texte ou qui avaient des problèmes d'élocution. Certains d'entre eux n'ont pu terminer leurs études à cause d'une inadaptation qui n'a pas été identifiée à temps. L'accessibilité, aujourd'hui, doit viser des objectifs à long terme et s'inscrire dans le cadre d'un système d'éducation qui favorise à la fois les individus et la collectivité. C'est un concept de philosophie sociale.

Il nous reste toujours un défi à relever : réaliser une éducation de masse, qui doit être en même temps adaptée aux besoins de chacun et ouverte aux talents de tous.

On a vécu une très grande révolution : passer d'un système d'éducation réservé à une minorité à un autre, destiné à tout le monde. On a visé le droit à l'enseignement pour tous. On a pensé un monde où chacun peut étudier, en se rendant jusqu'où il peut aller. Mais nous n'avons pas complété ce projet. Il nous reste toujours un défi à relever : réaliser une éducation de masse, qui doit être en même temps adaptée aux besoins de chacun et ouverte aux



talents de tous. Créer à la fois un système universel et individuel, respectueux de tous les talents : je vois là une révolution humaine incroyable, que la société québécoise n'a pas fini d'assimiler. Alors, on ne sait pas quelle est la limite de l'accessibilité, parce qu'on n'a toujours pas connu tout à fait l'existence d'un tel système. La limite de la pleine accessibilité est encore loin.

[...] la valorisation de l'éducation doit se manifester par le financement adéquat de tous les paliers de notre système d'enseignement, y compris l'éducation des adultes.

Quels constats pouvons-nous tirer à l'égard du rôle joué par les collèges relativement à leur mission de rendre accessible la formation supérieure au Québec ?

gr Les collèges ont une grande vertu de maturation et d'orientation des jeunes. Souvent, je demandais à mes étudiants universitaires : « Parlez-moi de votre parcours antérieur. » Presque toujours, les mêmes réponses : « non rectiligne », « plusieurs réorientations ». Le collégial possède, en effet, cette importante qualité de permettre aux étudiants de se réorienter et de murir, de se chercher et de découvrir des éventails de possibilités. Il est perçu de façon positive par les cégépiens. Ça m'a toujours frappé ! Mes étudiants universitaires me disaient que leur parcours au cégep avait été un moment important dans leur vie : ils y avaient appris à travailler ; ils y avaient acquis une méthode de travail, etc. Je les ai rarement entendus dire qu'ils y avaient perdu leur temps.

Par ailleurs, ils m'ont dit également que le passage du secondaire au collégial est important, quant à la transition vers l'université. Durant la commission Parent, nous sommes justement allés questionner les universitaires américains pour évaluer leur système. Le passage du *high school* à l'université ne fonctionnait pas, selon eux. C'était — et c'est encore ! — un saut énorme. Les étudiants ne sont pas habitués aux grosses classes. Ils ont beaucoup de difficulté à s'adapter. Il y a donc beaucoup d'échecs. Aussi la commission Parent nous a-t-elle amenés à réfléchir sur les bienfaits de la création d'un niveau intermédiaire, transitoire, différent du monde universitaire, d'où la mise sur pied des cégeps ; et ça, c'est très réussi !

Du coup, ce niveau intermédiaire devait aussi être un niveau professionnel. À l'époque du rapport Parent, le cégep n'avait pas été pensé comme un établissement d'enseignement

supérieur. Il fallait le créer pour qu'il diffère de l'université. Il était prévu qu'il soit indépendant du secondaire et de l'université. Progressivement, avec raison je pense, on a relié les ordres collégial et universitaire dans le contexte de l'enseignement supérieur.

Je me souviens d'une délégation française qui était venue nous visiter quelques années après la création des cégeps. Ces Français s'inquiétaient que l'on forme, pour œuvrer au collégial, un corps professoral qui soit constamment frustré, qui aurait préféré accéder à l'enseignement universitaire. Eh bien, cette prévision s'est révélée fautive ! Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est la manière dont le collégial a réussi à mettre sur pied des équipes enseignantes qui s'identifient aux cégeps, où elles sont bien. La très grande majorité ne voudrait pas enseigner à l'université, car il y a là des contraintes qu'on ne retrouve pas dans les collèges. Les professeurs de cégep ont réussi à mettre en avant un rapport aux étudiants qu'on n'observe pas à l'université, un climat de convivialité ; et cette convivialité joue un grand rôle par rapport à la réussite.

Avec les années, la qualité des études collégiales aussi s'est élevée grandement. Au collégial, le corps professoral est devenu très professionnel. Les professeurs de cégeps sont préoccupés par la pédagogie. Les fois où j'ai pu assister au colloque de l'AQPC, j'ai toujours été agréablement étonné par le nombre de participants présents. La revue *Pédagogie collégiale*, d'ailleurs, le montre bien : chacune des expériences, de toutes natures, dont vous faites état ! Ça m'a toujours frappé de voir comment les professeurs de cégep ont de l'imagination !

Que pensez-vous du rapport Demers¹ ?

gr Le rapport Parent prévoyait que la majorité des jeunes s'inscriraient au cégep dans des programmes techniques, alors que c'est l'inverse qui s'est produit. La répartition des jeunes entre les secteurs préuniversitaire et technique n'a pas réussi. Le système d'éducation n'a pas suffisamment valorisé la formation professionnelle et technique. Il reste un immense travail à faire de ce côté. Pour ça, on pourra compter sur le rapport Demers. Ce chantier aborde enfin la question des cégeps dans une perspective globale, mais délocalisée, et propose de renforcer l'ensemble du réseau collégial à travers tout le Québec. C'est un projet qui privilégie la complémentarité, dans une optique de planification d'ensemble.

¹ Voir l'encadré sur le rapport Demers que l'on trouve dans cette entrevue.



Cette planification devrait s'étendre aussi aux collèges privés, qui ne sont pas assez intégrés au réseau. J'appuie le rapport Demers dans ce sens-là. Il faut adopter une meilleure gestion de l'ensemble du système collégial. Dans cette perspective, on a à revoir et à mieux planifier les options professionnelles et techniques offertes. Une grande imagination a déjà été déployée pour développer des programmes techniques. Cette imagination doit maintenant devenir plus collective, être incarnée de manière plus régionale, plus provinciale et plus complémentaire. Il faut favoriser la collaboration entre les cégeps, et aussi avec les collèges privés. Il est temps de les sortir de leur isolement et de mieux les utiliser : pourquoi n'offrent-ils pas plus de cours techniques, eux aussi, en complément à la carte des programmes du système public ? Nous nous dirigeons vers une crise démographique. Les cégeps, surtout en région, se doivent de travailler de manière collective, au lieu de se faire concurrence.

Dans certaines publications, vous avez déjà fait référence à l'« utopie de l'égalité ». Qu'est-ce ?

gr Une utopie, c'est un objectif qu'on sait inatteignable, mais qu'on continue de poursuivre. L'égalité quant à l'accès aux études a un côté utopique, car on sera toujours en train de repenser les moyens pour la réaliser. Le rapport Demers est intéressant, en ce sens, dans la mesure où il réétudie ceux-ci : moyens réadaptés en fonction de l'évolution de l'économie, de la démographie, des sciences aussi, et de la technologie.

Le rapport Demers insiste d'ailleurs sur un moyen à privilégier : la formation à distance, qu'on va devoir et pouvoir utiliser de plus en plus. Dans ce domaine, on a réalisé des bonds énormes au Québec, en particulier au collégial. Mais il reste du chemin à faire, car la formation à distance exige d'être pensée ; ce n'est pas magique. Il n'y a jamais de formule magique dans le domaine de l'éducation. Un élément manquant dans la formation à distance, c'est la dimension physique : la relation entre l'étudiant et le professeur ainsi que celle avec d'autres étudiants. Cependant, un rapport privilégié et personnalisé s'établit, plus que dans les salles de cours (surtout les grandes !). La conception des cours doit être réfléchie en fonction de ces particularités.

Les cégeps ont beaucoup à penser pour l'avenir, surtout avec les jeunes générations qui arrivent à l'école et qui vivent avec toutes ces technologies. Justement, surgit là un problème important : nous sommes envahis par des

nouveaux mondes d'information énormes. Le système d'enseignement a maintenant la responsabilité de transformer cette information en connaissance. Pour moi, ce n'est pas la même chose. Il faut que l'information soit passée au crible de la critique, synthétisée, qu'elle devienne partie d'un ensemble de connaissances. Les jeunes disposent souvent de beaucoup d'informations, mais celles-ci n'ont pas nécessairement atteint le seuil de la connaissance. Voilà un grand défi à réaliser, avec l'arrivée massive d'informations de toutes natures et de toutes qualités !

Que pensez-vous de l'organisation du MELS et du MESRST ? Est-ce que la répartition des dossiers entre les deux ministères concorde avec votre vision de la gestion gouvernementale de l'éducation ?

gr J'espère qu'on continuera à avoir deux ministères ! Le Parti québécois en avait d'ailleurs mis deux en place dans les années 1980, qui ont été réunifiés une dizaine d'années plus tard par les ministres libéraux. Gérer l'ensemble du système d'éducation, c'est une énorme responsabilité : avec le préscolaire, le primaire et le secondaire, un ministère en a déjà plein les mains. Les exigences de l'enseignement supérieur sont différentes, particulières. C'est une bonne idée de scinder. Ça permet de prendre vraiment en charge tous les aspects de la gestion de l'enseignement supérieur, ce qui m'apparaît de plus en plus nécessaire dans notre monde moderne.

[...] la société de demain sera économiquement et culturellement riche dans la mesure où l'on reconsidèrera l'éducation, et [...] lorsque l'on reconnaîtra la profession enseignante, sur tous les plans.

Quelles sont les perspectives de l'accessibilité pour l'avenir ? Des solutions concrètes pourraient-elles favoriser l'accès aux études supérieures au plus grand nombre ? Lesquelles ?

gr Ce qu'il faut viser maintenant, pour favoriser l'accessibilité aux études, c'est la valorisation de l'éducation. Nous ne vivons pas en ce moment pareille valorisation. Surtout avec la récente campagne électorale... Pourtant, le « printemps érable » n'est pas loin dans notre histoire ! Alors qu'il était sur toutes les lèvres, le thème de l'enseignement supérieur semble aujourd'hui disparu de l'écran, ou à peu près. Notre société a besoin de revaloriser l'éducation, en particulier



l'éducation publique. La santé, les emplois, c'est pour aujourd'hui, mais l'éducation reste pour l'avenir, cette dernière est essentielle.

Par conséquent, la valorisation de l'éducation doit se manifester par le financement adéquat de tous les paliers de notre système d'enseignement, y compris l'éducation des adultes. C'est une décision de société, je dirais, qui s'impose. Les gouvernants ne la prendront pas eux-mêmes s'ils ne sont pas poussés par l'opinion publique. Les syndicats de professeurs ont la responsabilité de rappeler que les dépenses en éducation n'en sont pas vraiment, qu'elles constituent plutôt des investissements que l'on fait pour l'avenir, pour les personnes et pour les collectivités. Je suis convaincu que la société de demain sera économiquement et culturellement riche dans la mesure où l'on reconsidèrera l'éducation, et surtout lorsque l'on reconnaîtra la profession enseignante, sur tous les plans. Nous n'accordons pas aux professeurs tout le prestige qu'ils méritent. Pour ça, il faut rendre plus exigeantes les conditions d'accès à cette profession, que ce soit en termes de formation ou en ce qui concerne la qualité de la langue, écrite et parlée. ◆

POUR EN SAVOIR PLUS À CE SUJET

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. «Sommet sur l'enseignement supérieur. Chantier sur l'offre de formation collégiale», Québec, Gouvernement du Québec, 2014 [www.mesrst.gouv.qc.ca/le-sommet/les-chantiers-de-travail/loffre-de-formation-collegiale/?no_cache=1].

DEMERS, G. *L'enseignement supérieur pour tous. Rapport d'étape du chantier sur l'offre de formation collégiale*, Québec, Gouvernement du Québec, 2014 [www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/sommet/Rapport_etape_chantier_offre_formation_collegiale.pdf].

SI VOUS DÉSIREZ EN APPRENDRE D'AVANTAGE SUR LES IDÉES DE M. ROCHER, ET PARTICULIÈREMENT SUR LA CRÉATION DES CÉGEPS, LA RÉDACTRICE EN CHEF VOUS RECOMMANDE AUSSI CET ARTICLE :

ROCHER, G. «À la défense du réseau collégial», *Pédagogie collégiale*, vol. 17, n° 4, 2004, p. 4-9 [www.cdc.qc.ca/ped_coll/pdf/Rocher_17_4.pdf].

LE RAPPORT DEMERS EN BREF

À la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur organisé par le ministre Pierre Duchesne en février 2013, Guy Demers s'est vu confier par le gouvernement du Québec la présidence du Chantier sur l'offre de formation collégiale au Québec.

Ce Chantier a pour mandat de produire un rapport proposant des recommandations sur :

- le déploiement de l'offre de formation collégiale au Québec,
- la définition des créneaux régionaux de formation,
- l'optimisation de l'offre de formation continue

en vue de :

- favoriser l'accès à la formation collégiale partout au Québec,
- viser une plus grande complémentarité de l'offre de formation dans les régions,
- soutenir la viabilité des programmes en région.

Le rapport d'étape, publié en janvier dernier, fait suite à une consultation menée auprès des représentants des établissements d'enseignement, des groupes associatifs et syndicaux, et d'organisations de la société civile. Le rapport final est attendu en juin 2014.

Afin d'augmenter l'attractivité des études collégiales et de favoriser la persévérance aux études, le rapport d'étape formule des recommandations concernant trois grands thèmes :

- le cheminement des étudiants, la mobilité étudiante et les étudiants étrangers,
- l'offre de formation en ce qui a trait au processus d'autorisation ministérielle et à l'enseignement privé,
- la formation à distance.